

# Table des matières

NOM DU CLIENT

31 juillet 2017

( Licence autorisée à SoGesCom inc. )

## PROGRAMME DE MISSION D'EXAMEN NCME 2400

		Section utilisée	
		<u>Oui</u>	<u>Non</u>
<b>CONNAISSANCE DU CLIENT</b>			
CA	<a href="#">Connaissance des activités de l'entité</a>	X	
CS	<a href="#">Connaissance du système comptable et des contrôles internes</a>	X	
EI	<a href="#">Examen initial</a>	X	
<b>DOCUMENTS FINAUX</b>			
1.1	<a href="#">États financiers et rapport de mission d'examen</a>	X	
1.2	Copie des états financiers approuvés	X	
1.3	Déclarations d'impôts	X	
1.4	<a href="#">Correspondance</a>	X	
<b>RÉVISION</b>			
2.1	<a href="#">Éléments importants pour la prochaine mission</a>	X	
2.2	<a href="#">Questionnaire de révision</a>	X	
2.3	<a href="#">Communication avec la direction et les responsables de la gouvernance</a>	X	
2.4	<a href="#">Sommaire des anomalies non corrigées</a>	X	
2.5.1	<a href="#">Contrôleur de la qualité pour l'inspection des dossiers d'examen</a>	X	
2.5.2	<a href="#">Liste de contrôle du contrôleur de la qualité</a>	X	
<b>ACCEPTATION</b>			
3.1A	<a href="#">Nouveau client - Acceptation d'une mission d'examen</a>	X	
3.1B	<a href="#">Acceptation ou reconduction d'une mission</a>	X	
3.1C	<a href="#">Tolérance au risque - Consultation d'un spécialiste</a>	X	
3.2	<a href="#">Tolérance au risque - Acceptation/reconduction d'une mission</a>	X	
<b>PLANIFICATION</b>			
4.1	<a href="#">Planification de la mission</a>	X	
4.1s	<a href="#">Planification de la mission (suite)</a>	X	
4.1.1	<a href="#">Secteurs des états financiers</a>	X	
4.2	<a href="#">Tolérance au risque - Contrôle qualité des dossiers</a>	X	
4.3	<a href="#">Évaluation du seuil de signification</a>	X	
4.4	<a href="#">Budget de temps</a>	X	
<b>SECTIONS GÉNÉRALES</b>			
5.1	<a href="#">Chiffrer, feuilles maîtresses et régularisations</a>	X	
5.2	<a href="#">Démarcation</a>	X	
5.3	<a href="#">Rapports et formulaires gouvernementaux</a>	X	
5.4	<a href="#">Opérations avec des parties liées</a>	X	
5.5	<a href="#">Éventualités, engagements, règlements, continuité et quest. envir.</a>	X	
5.6	<a href="#">Événements postérieurs à la date du bilan</a>	X	
5.7	<a href="#">Procès-verbaux</a>	X	
5.8	<a href="#">Instruments financiers, dépendance économique et estimations</a>	X	
5.9	<a href="#">Avantages sociaux futurs</a>	X	
5.9.1	<a href="#">Régimes à cotisations déterminées</a>	X	
5.9.2	<a href="#">Régimes à prestations déterminées</a>	X	
TRANSIT	<a href="#">Application initiale des NCECF - entreprise à capital fermé</a>	X	
<b>POSTES DU BILAN</b>			
A	<a href="#">Encaisse</a>	X	
B	<a href="#">Placements temporaires</a>	X	
C	<a href="#">Comptes clients et autres débiteurs</a>	X	

# Table des matières

NOM DU CLIENT

31 juillet 2017

( Licence autorisée à SoGesCom inc. )

## PROGRAMME DE MISSION D'EXAMEN NCME 2400

		Section utilisée	
		<u>Oui</u>	<u>Non</u>
D	<a href="#">Stocks</a>	X	
E	<a href="#">Frais payés d'avance</a>	X	
F	<a href="#">Placements à long terme</a>	X	
G	<a href="#">Immobilisations corporelles</a>	X	
H	<a href="#">Autres éléments d'actifs</a>	X	
AA	<a href="#">Emprunts bancaires et autres emprunts à court terme</a>	X	
BB	<a href="#">Créditeurs</a>	X	
CCe	<a href="#">Impôts sur les bénéfices (Méthode des impôts exigibles)</a>	X	
CCf	<a href="#">Impôts sur les bénéfices (Méthode des impôts futurs)</a>		X
DD	<a href="#">Dette à l.t. et oblig. découlant des contrats de loc-acquisition</a>	X	
EE	<a href="#">Capitaux propres (Société par actions)</a>	X	
EEs1	<a href="#">Capitaux propres (Entreprise personnelle)</a>		X
EEs2	<a href="#">Capitaux propres (Coopérative)</a>		X
<b>COMPTES DE RÉSULTATS</b>			
RR	<a href="#">Comptes de résultats</a>	X	
SS	<a href="#">Analyse des ratios</a>	X	
<b>SECTIONS ADDITIONNELLES</b> (Sections manuelles)			
<hr/>			X
<hr/>			X
<hr/>			X

### AVERTISSEMENT

Le présent programme d'examen comme tout programme standard se veut un aide-mémoire et un outil pour simplifier la documentation du travail exécuté.

Il est certain qu'il ne constitue pas une liste exhaustive de tous les procédés à effectuer et qu'il sera plus ou moins adapté selon le genre de l'entreprise sous examen.

Un tel programme n'est qu'un outil qui exige l'utilisation du jugement professionnel pour l'adapter aux cas et situations.